



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 17 novembre 2011

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. GRANDGUILLAUME et Mlle KOENDERS

Convocation envoyée le 10 novembre 2011

Publié le 18 novembre 2011

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 61

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 13

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Jean-Yves PIAN
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	Mlle Stéphanie MODDE
M. Jean ESMONIN	M. Alain MILLOT	M. Philippe CARBONNEL
Mme Colette POPARD	M. Joël MEKHANTAR	M. Alain LINGER
M. Rémi DETANG	M. Philippe DELVALEE	M. Louis LAURENT
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Anne DILLENSEGER	M. Roland PONSAA
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	M. Michel ROTGER
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Françoise TENENBAUM	M. François NOWOTNY
M. Patrick CHAPUIS	Mme Christine DURNERIN	M. Michel FORQUET
M. Michel JULIEN	Mme Nelly METGE	M. Pierre PETITJEAN
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Elisabeth BIOT	M. Philippe GUYARD
M. Gérard DUPIRE	Mlle Christine MARTIN	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Jean-François GONDELLIER	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Gilles MATHEY
Mme Catherine HERVIEU	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	Mme Françoise EHRE
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Alain MARCHAND	M. Patrick BAUDEMONT
M. Jean-Paul HESSE	M. Mohammed IZIMER	Mme Geneviève BILLAUT
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Hélène ROY	M. Murat BAYAM
M. Yves BERTELOOT	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Michel BACHELARD
M. Patrick MOREAU	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Philippe BELLEVILLE
M. Dominique GRIMPRET	Mme Joëlle LEMOUZY	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Didier MARTIN		

Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD
M. Christophe BERTHIER	M. François DESEILLE pouvoir à M. Didier MARTIN
M. Gaston FOUCHERES	M. François-André ALLAERT pouvoir à Mme Colette POPARD
Mme Claude DARCIAUX	M. Benoît BORDAT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
M. Nicolas BOURNY	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE pouvoir à M. Yves BERTELOOT
M. Jean-Philippe SCHMITT	Mme Myriam BERNARD pouvoir à Mme Hélène ROY
M. Rémi DELATTE	M. Franck MELOTTE pouvoir à M. Alain LINGER
M. Gilles TRAHARD	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	M. Claude PICARD pouvoir à Mme Marie-Françoise PETEL
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

OBJET : ENVIRONNEMENT

SIPLASUD : demande d'une subvention

Le Syndicat intercommunal de sauvegarde et de mise en valeur du Plateau de Chenôve regroupe les communes de Chenôve, Dijon, Marsannay-la-Côte, Couchey et Corcelles-les-Monts. Son action consiste en la mise en valeur et la sauvegarde de ce plateau dans sa diversité (forêt, clairières, pelouses, sentiers..) afin de concilier la fréquentation des usagers avec le maintien de la biodiversité. Ce « poumon vert » est largement utilisé par les habitants de toute l'agglomération dijonnaise : randonneurs, familles, centres de loisirs, associations...

Les actions mises en place ces dernières années par le SIPLASUD ont nécessité : l'embauche d'une chargée de mission à mi-temps depuis avril 2009, un budget plus conséquent avec des participations des communes établies, un travail avec de nombreux partenaires..;

Le Syndicat intercommunal de sauvegarde et de mise en valeur du Plateau de Chenôve, dont le travail s'inscrit dans la continuité des actions de la Charte de l'Environnement a sollicité l'attribution d'une subvention annuelle de 10 000 € répartie de la manière suivante :

- 5000 € en recettes d'investissement
- 5000 € en recette de fonctionnement

Après avis favorable du Bureau Communautaire,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** une subvention de 10 000 € au SIPLASUD : 5 000 € en fonctionnement et 5 000 € en investissement

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR DU PLATEAU DU SUD DIJONNAIS DU 25 JANVIER 2011

DEPARTEMENT	COTE D'OR
ARRONDISSEMENT	DIJON
CANTON	CHENOVE

Nombre

de délégués en exercice **20**

de présents **14**

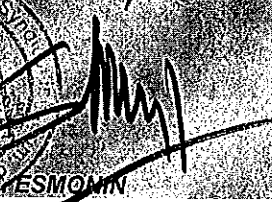
de votants **15**

Objet

Demande de subvention au Grand Dijon dans le cadre de sa compétence environnement

Le Président certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie :
Le 1^{er} Février 2011

et que la convocation du Comité avait été faite :
Le 14 Janvier et le 19 Janvier 2011

Le Président,

J. ESMONIN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Dijon dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au Représentant de l'Etat et de sa publication.

L'an deux mil onze le vingt cinq janvier, le **COMITÉ SYNDICAL DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR DU PLATEAU DU SUD DIJONNAIS**, étant réuni à la Mairie de Dijon, après convocation légale,

SOUS LA PRESIDENCE DE **MONSIEUR JEAN ESMONIN**, PRÉSIDENT

étaient présents :

Mesdames Nathalie BERTILLON - Elisabeth BIOT - Michèle CHALLAUX - Jacqueline FOURCOT - Mireille LAPLAINE - Michelle LAZZARONI - Messieurs Michel AMALRIC - Benoît BORDAT - François HENNARD - Philippe GUYARD - Bernard SERY - Gérard HERRMANN - Raymond PHAL - Didier HABERKORN

étaient absents et excusés :

Madame Anne DILLESEGER

Messieurs Marc JEANNIN - Louis LAURENT - Jean-Patrick MASSON

était absent : Monsieur Ghislain KOHUT

Madame Anne DILLESEGER avait délégué son mandat à Mme Elisabeth BIOT

Un scrutin a eu lieu, Monsieur GUYARD a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

====

Le Syndicat du Plateau du Sud Dijonnais existe depuis 1975 et les trois plus grosses Communes qui le composent (175 478 habitants sur un total de 177 374, soit 99 %) font partie de la Communauté d'Agglomération.

Ce « poumon vert de l'Agglomération » est très largement utilisé par les habitants de l'Agglomération dans son ensemble.

Les actions mises en place ces dernières années ont nécessité :

- l'embauche d'une chargée de mission à mi-temps depuis avril 2009
- un budget plus conséquent avec des participations des communes établies en fonction de critères pondérés : population, surface, linéaires de sentiers...
- un travail avec de nombreux partenaires ayant comme objectif une articulation pertinente avec les dispositifs environnementaux en présence

Dans le cadre de la compétence Environnement du Grand Dijon, le Comité Syndical, dont le travail s'inscrit dans la continuité des actions de la Charte de l'environnement 2002-2006, envisage de solliciter le Grand Dijon pour l'attribution d'une subvention annuelle de 10 000 €.

Sur proposition du Bureau du Syndicat, le Comité Syndical décide A L'UNANIMITE (dont 1 pouvoir) :

- DE DEMANDER A MONSIEUR LE PRESIDENT DU GRAND DIJON L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 10 000 € POUR 2011, répartie de la manière suivante :
 - o 5 000 € en recette d'investissement
 - o 5 000 € en recette de fonctionnement
- D'AUTORISER LE PRESIDENT A SIGNER TOUTE PIECE NECESSAIRE.

Copie certifiée conforme.

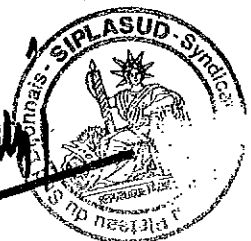
PRÉFECTURE DE LA CÔTE D'OR
Déposé le :

- 8 FEV. 2011



Le Président,

J. ESMONIN



PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2011

INVESTISSEMENT

Nature	Libelle	BP 2011
	Dépenses d'investissement	24 230,00
001	Solde d'exé. reporté	
	Déficit des reports 2010	
2188	Logo (payé en fonctionnement)	
2181	Outillage forestier	
2183	Acquisition de matériel informatique	
2158	Tables orientations (y compris dépose)	15 600,00
	Valorisation didactique du sentier Handicapé	3 000,00
	Sentier culturel	
2158	Signalétique	4 000,00
2315	Fermeture d'accès	1 630,00
	Recettes d'investissement	24 230,00
001	Solde d'exé. reporté	
021	Virement de la section fonct.	12 982,00
10222	F.C.T.V.A.	0,00
1068	Exc. de Fonct. capitalisés	
1323	Conseil Général (PDI PR) signalétique - 50 %	2 000,00
1323	Conseil Général (PDI PR) tables - 30 %	3 900,00
1325	Grand Dijon	5 000,00
2124	Participation des Communes à l'Investisist	0,00
28183	amortissement matériel informatique	348,00
	Déficit de la section d'Investissement	0,00

FONCTIONNEMENT

	Dépenses de fonctionnement	37 570,00
023	Virement à la section d'inv.	12 982,00
60631	Fournitures d'entretien	40,00
60632	Petit matériel	100,00
6064	Fournitures administratives	100,00
61523	Entretien chemins (convention CDRP21)	2 520,00
616	Primes d'assurances	540,00
6182	Documentation	100,00
6184	Formation	0,00
6188	Transport	400,00
6225	Ind. au comptable et aux Rég.	40,00
6232	Fêtes et cérémonies	200,00
6236	Plaquettes et cartes de visite	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	200,00
6262	Téléphone - Internet	0,00
6281	Cotisation GIP e-bourgogne	50,00
6336	Cot.Cent.Nat.Cent.Gest. de FPT	200,00
64111	Rémunération principale et charges	3 300,00
64131	Rémunération principale et charges	10 000,00
6451	URSSAF	4 600,00
6453	Retraites	350,00
6811	Dotations aux amortissements	348,00
	Recettes de fonctionnement	43 099,12
002	Solde d'exé. reporté	17 199,12
7474	Communes	20 900,00
74758	Subvention Grand Dijon	5 000,00
	Excédent de la section de Fonctionnement	5 529,12